L'Union Européenne et l'Environnement

Cap ou pas cap de maitriser nos **déchets** ?

Chaque année, près de **2 milliards de tonnes de déchets sont produits dans les États membres,** y compris des déchets particulièrement dangereux, et ce chiffre est en constante augmentation.

Le **stockage de ces déchets n'est pas une solution** viable et leur destruction n'est pas satisfaisante à cause des rejets produits en contrepartie et des résidus hautement concentrés et polluants.

Objectifs et moyens

Il faut **réduire la quantité de déchets que nous produisons.**

L'UE s'efforce d'atteindre cet objectif en prenant de nouvelles initiatives de prévention des déchets favorisant une utilisation plus efficace des ressources et encourageant **une consommation plus durable.**

Lorsque la production de déchets ne peut pas être évitée, les matériaux doivent être récupérés, de préférence en vue d'un **recyclage.**

C'est pourquoi l'UE **préconise de meilleurs procédés** de fabrication et incite les consommateurs à exiger des produits recyclés, plus écologiques et avec moins d'emballages.

La Commission européenne souhaite développer **l'économie circulaire** qui est selon l'Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie « *un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer notre impact sur l'environnement.* »

L'UE a ainsi adopté un train de mesures ambitieux avec des mesures couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit, depuis la conception jusqu'à la gestion des déchets et au marché des matières premières et secondaires.

Exposition réalisée par l'**ADRET**
Centre d'Information Europe Direct Pyrénées
http://europedirectplr.fr

Photos : European Commission Icon : Made by Freepik from www.flaticon.com